

Rapport financier du premier trimestre de 2019-2020

Pour la période terminée le 30 juin 2019



Financement agricole Canada
Pour l'avenir de l'agroindustrie

Canada

Financement agricole Canada

Financement agricole Canada (FAC) est une société d'État fédérale financièrement autonome qui rend compte aux Canadiens et aux Canadiennes et au Parlement par l'entremise de la ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire. Elle fournit du financement et d'autres services à plus de 100 000 producteurs primaires, exploitants, fournisseurs et transformateurs à valeur ajoutée, et ce, à tous les maillons de la chaîne de valeur agricole. FAC mène ses activités à partir de 97 bureaux situés principalement dans des collectivités rurales, dans lesquels travaillent plus de 1 900 employés permanents passionnés de l'agroindustrie.

Pour obtenir plus de renseignements, veuillez écrire à la Communication d'entreprise à communications@fac-fcc.ca.

Rapport financier du premier trimestre de 2019-2020

Pour la période terminée le 30 juin 2019

Le présent rapport a été préparé conformément à la *Norme sur les rapports financiers trimestriels des sociétés d'État* du Conseil du Trésor du Canada et doit être lu en tenant compte des déclarations et de l'information que contiennent le *Rapport annuel* et le *Résumé du plan d'entreprise* de FAC.¹

Résultats financiers

Le présent document contient les résultats financiers non audités de la société pour le premier trimestre, qui s'est terminé le 30 juin 2019. Le 1^{er} avril 2019, FAC a adopté la norme internationale d'information financière IFRS 16 – Contrats de location visant à remplacer les normes IAS 17, IFRIC 4, SIC 15 et SIC 27 conformément aux changements aux conventions comptables apportés par le Conseil des normes comptables internationales (CNCI). Les changements aux conventions comptables de FAC et l'incidence de la transition découlant de l'adoption d'IFRS 16 sont décrits dans la note 1 des Notes complémentaires aux états financiers consolidés.

La société est en voie d'atteindre les mesures de rendement financier qu'elle a établies pour l'exercice en cours, qui sont décrites dans le *Résumé du plan d'entreprise* de 2019-2020 à 2023-2024.

Aperçu du bénéfice net

(millions de dollars)

	Trimestre terminé le	
	30 juin 2019	30 juin 2018*
Intérêts créditeurs nets	290,6 \$	275,9 \$
Charge pour pertes sur prêts	-	(6,3)
Produits autres que d'intérêt	4,0	23,0
Frais d'administration	(109,7)	(103,1)
Ajustement de juste valeur	(1,1)	(1,8)
Bénéfice net	183,8 \$	187,7 \$

*retraité

Le bénéfice net pour le trimestre terminé le 30 juin 2019 a diminué de 3,9 millions de dollars par rapport à l'exercice précédent. Cette baisse est principalement attribuable à une diminution des produits autres que d'intérêt de 19,0 millions de dollars et à une augmentation des frais d'administration de 6,6 millions, contrebalancées par une augmentation des intérêts créditeurs nets de 14,7 millions de dollars et une diminution de la charge pour pertes sur prêts de 6,3 millions.

Les intérêts créditeurs nets pour le trimestre terminé le 30 juin 2019 ont augmenté de 14,7 millions de dollars par rapport à l'exercice précédent, principalement en raison du portefeuille de prêts plus élevé. La marge d'intérêt nette pour cette même période s'est établie à 3,10 %, soit une diminution par rapport à la marge de 3,12 % enregistrée pour la période de comparaison de 2018-2019. Cette diminution de la marge d'intérêt nette est principalement attribuable à la constatation de la charge d'intérêt sur les passifs de contrats de location liés à l'adoption d'IFRS 16.

La charge pour pertes sur prêts pour le trimestre terminé le 30 juin 2019 a diminué de 6,3 millions de dollars d'un exercice à l'autre, ce qui est indicateur de la solidité globale du portefeuille.

Les produits autres que d'intérêt pour le trimestre terminé le 30 juin 2019 ont diminué de 19,0 millions de dollars, ce qui s'explique principalement par une baisse des gains de juste valeur relatifs au bénéfice net tiré de la participation dans des entreprises associées.

¹Ces documents peuvent être consultés à www.fac-fcc.ca, À propos de FAC > Gouvernance > Rapports.

Les frais d'administration ont augmenté de 6,6 millions de dollars d'un exercice à l'autre en raison d'une hausse de la charge d'amortissement et des salaires, contrebalancée par une baisse des charges relatives aux installations, aux logiciels et au matériel.

Prêts

FAC a enregistré une hausse globale des prêts de 1 172 millions de dollars par rapport au 31 mars 2019, ce qui a porté la valeur de son portefeuille de prêts à 37 243 millions au 30 juin 2019. La croissance du portefeuille de prêts de 3,2 % pour le trimestre terminé le 30 juin 2019 a été inférieure à la croissance de 3,7 % enregistrée pour la même période de l'exercice précédent. Un volume de décaissements plus faible qu'à la même période du dernier exercice a été contrebalancé par une diminution des remboursements et une augmentation du solde des prêts au début de l'exercice, ce qui s'est traduit par un affaiblissement du taux de croissance.

Trésorerie

Au 30 juin 2019, les espèces et quasi-espèces se sont établies à 874,3 millions de dollars, soit une hausse de 103,8 millions par rapport au montant constaté le 31 mars 2019 et une baisse de 26,0 millions comparativement au premier trimestre de l'exercice précédent. Pour le trimestre terminé le 30 juin 2019, des montants de trésorerie de 976,9 millions et de 52,5 millions de dollars ont été consacrés respectivement aux activités d'exploitation et de placement, tandis que les activités de financement ont généré des rentrées de fonds de 1 028 millions de dollars.

Perspectives par rapport au *Résumé du plan d'entreprise*

FAC prévoit atteindre ou dépasser toutes les cibles financières de fin d'exercice décrites dans son *Résumé du plan d'entreprise* de 2019-2020 à 2023-2024.

Mesure	Prévision
Bénéfice net	Conforme à la cible du Plan d'entreprise
Rendement des capitaux propres	Conforme à la cible du Plan d'entreprise
Ratio d'efficience	Conforme à la cible du Plan d'entreprise
Ratio de capital total	Conforme à la cible du Plan d'entreprise

Gestion du risque d'entreprise

FAC possède un cadre de gestion du risque d'entreprise qui lui permet d'identifier, de gérer et d'atténuer les risques de façon efficace, uniforme et coordonnée. La société est exposée à quatre catégories de risque principales, soit le risque financier, le risque opérationnel, le risque stratégique et le risque lié à la réputation. Le risque financier englobe les sous-catégories que sont le risque de crédit, le risque de marché et le risque de liquidité.

Le Conseil d'administration de FAC surveille le cadre de gouvernance du risque de la société, lequel s'appuie sur les politiques et les activités de comités qui guident son processus décisionnel. Le Comité de gestion du risque du Conseil d'administration examine les données sur les risques fournies dans un rapport trimestriel sur le risque.

Il incombe à chacun des membres de l'Équipe de gestion d'entreprise d'insister sur l'importance de bien gérer le risque selon les fonctions dont il est responsable, ainsi que d'élaborer et de mettre en place des stratégies et des plans d'action éprouvés pour la gestion du risque afin de gérer les risques de la société conformément à son énoncé de propension au risque.

Le processus d'évaluation des risques de FAC prévoit l'identification, l'analyse, l'évaluation, le contrôle, le suivi et la communication des risques. Ce processus est continu dans le cas des risques majeurs de la société. De plus, tous les risques sont évalués annuellement dans le cadre du processus de planification stratégique. En se fondant sur ces processus, la société a surveillé de près les activités de commerce international afin d'en cerner les conséquences financières.

Déclaration de la responsabilité de la direction

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des présents états financiers trimestriels consolidés conformément à la *Norme sur les rapports financiers trimestriels des sociétés d'État* du Conseil du Trésor du Canada, et des mesures de contrôle interne qu'elle juge nécessaires à la préparation d'états financiers trimestriels consolidés qui ne contiennent aucune inexactitude importante. La direction est aussi responsable de veiller à ce que tous les autres renseignements que contient le présent rapport trimestriel soient conformes, le cas échéant, aux états financiers trimestriels consolidés.

À notre connaissance, ces états financiers trimestriels consolidés non audités présentent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière, des résultats d'exploitation et de la trésorerie de la société, en date des états financiers trimestriels consolidés et pour les périodes visées.



Michael Hoffort, P.Ag.
Le président-directeur général



Rick Hoffman, CPA, CMA, MBA, ICD.D
Le vice-président exécutif et chef des finances

Regina, Canada
Le 6 août 2019

États financiers consolidés condensés

Bilan consolidé

(non audité) (en milliers de dollars canadiens)	30 juin 2019	31 mars 2019
Actif		
Espèces et quasi-espèces	874 315 \$	770 517 \$
Placements à court terme	378 893	435 601
Créances et charges payées d'avance	42 915	39 879
Actifs financiers dérivés	13 788	16 459
	1 309 911	1 262 456
Prêts nets (notes 3 et 4)	37 044 718	35 873 075
Contrats de location-financement nets	35 062	20 148
Participation dans des entreprises associées	73 666	69 909
Placements de capital-risque nets	72 678	70 602
Actifs au titre des avantages postérieurs à l'emploi	90 278	88 891
	37 316 402	36 122 625
Matériel et améliorations locatives	24 956	26 070
Logiciels	32 812	32 714
Matériel sous contrat de location-exploitation	110 222	121 496
Actifs au titre du droit d'utilisation	177 265	-
Autres actifs	13 665	13 419
	358 920	193 699
Total de l'actif	38 985 233 \$	37 578 780 \$
Passif		
Créditeurs et charges à payer	82 104 \$	68 531 \$
Passifs financiers dérivés	51	-
	82 155	68 531
Emprunts (note 5)		
Dette à court terme	9 835 690	9 794 234
Dette à long terme	21 935 802	20 950 075
	31 771 492	30 744 309
Passifs des prêts Transfert	166 954	160 763
Passifs au titre des avantages postérieurs à l'emploi	168 830	165 205
Passifs de contrats de location	177 721	-
Autres passifs	10 187	10 421
	523 692	336 389
Total du passif	32 377 339	31 149 229
Capitaux propres		
Surplus d'apport	183 725	183 725
Bénéfices non répartis	6 385 868	6 202 132
Cumul des autres éléments du résultat global	37 602	43 017
Capitaux propres attribuables à l'actionnaire de l'entité mère	6 607 195	6 428 874
Participation minoritaire	699	677
	6 607 894	6 429 551
Total du passif et des capitaux propres	38 985 233 \$	37 578 780 \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés condensés.

État consolidé des résultats

(non audité) (en milliers de dollars canadiens)	Trimestre terminé le	
	30 juin 2019	30 juin 2018
Intérêts créditeurs ⁽¹⁾	431 729 \$	372 784 \$
Intérêts débiteurs ⁽¹⁾	141 162	96 850
Intérêts créditeurs nets⁽¹⁾	290 567	275 934
Charge pour pertes sur prêts	21	6 298
Intérêts créditeurs nets après la charge pour pertes sur prêts	290 546	269 636
Produit net tiré de l'assurance	5 985	5 631
(Perte nette tirée) bénéfice net tiré de la participation dans des entreprises associées	(1 206)	17 403
(Perte de change nette) gain de change net ⁽¹⁾	(356)	360
Autres charges	(369)	(466)
Intérêts créditeurs nets et produits autres que d'intérêt	294 600	292 564
Frais d'administration		
Salaires et avantages	68 041	64 255
Autres	41 646	38 827
Total des frais d'administration	109 687	103 082
Bénéfice net avant l'ajustement de juste valeur	184 913	189 482
Ajustement de juste valeur	(1 160)	(1 800)
Bénéfice net	183 753 \$	187 682 \$
Bénéfice net attribuable à :		
l'actionnaire de l'entité mère	183 736 \$	187 666 \$
la participation minoritaire	17	16

⁽¹⁾ Les données comparatives de 2018 ont été reclassées. Voir la note 18 du Rapport annuel pour l'exercice terminé le 31 mars 2019.

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés condensés.

État consolidé du résultat global

(non audité) (en milliers de dollars canadiens)	Trimestre terminé le	
	30 juin 2019	30 juin 2018
Bénéfice net	183 753	\$ 187 682 \$
Autres éléments du résultat global		
Virement au bénéfice net des gains nets réalisés sur instruments dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie	(5 415)	(5 415)
Total du résultat global	178 338	\$ 182 267 \$
Total du résultat global attribuable à :		
l'actionnaire de l'entité mère	178 321	\$ 182 251 \$
la participation minoritaire	17	16

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés condensés.

État consolidé des variations des capitaux propres

(non audité) (en milliers de dollars canadiens)	Solde au 31 mars 2019		Bénéfice net		Autres éléments du résultat global		Contributions de la participation minoritaire		Solde au 30 juin 2019
Surplus d'apport	183 725	\$	-	\$	-	\$	-	\$	183 725
Bénéfices non répartis	6 202 132		183 736		-		-		6 385 868
Gains nets (virement de gains nets) sur instruments dérivés précédemment désignés comme couvertures de flux de trésorerie	43 017		-		(5 415)		-		37 602
Total du cumul des autres éléments du résultat global (pertes)	43 017		-		(5 415)		-		37 602
Total des capitaux propres attribuables à l'entité mère	6 428 874		183 736		(5 415)		-		6 607 195
Participation minoritaire	677		17		-		5		699
Total	6 429 551	\$	183 753	\$	(5 415)	\$	5	\$	6 607 894

(non audité) (en milliers de dollars canadiens)	Solde au 31 mars 2018		Incidence de l'adoption de la nouvelle norme comptable Retraité Note 2		Solde au 1 ^{er} avril 2018 Retraité Note 2		Bénéfice net		Autres éléments du résultat global		Contributions de la participation minoritaire		Solde au 30 juin 2018 Retraité Note 2
Surplus d'apport	547 725	\$	-	\$	547 725	\$	-	\$	-	\$	-	\$	547 725
Bénéfices non répartis	5 447 657		73 739		5 521 396		187 666		-		-		5 709 062
Gains nets (virement de gains nets) sur instruments dérivés précédemment désignés comme couvertures de flux de trésorerie	64 737		-		64 737		-		(5 415)		-		59 322
(Pertes nettes non réalisées) gains nets non réalisés sur actifs financiers disponibles à la vente	(350)		350		-		-		-		-		-
Total du cumul des autres éléments du résultat global (pertes)	64 387		350		64 737		-		(5 415)		-		59 322
Total des capitaux propres attribuables à l'entité mère	6 059 769		74 089		6 133 858		187 666		(5 415)		-		6 316 109
Participation minoritaire	767		(13)		754		16		-		(79)		691
Total	6 060 536	\$	74 076	\$	6 134 612	\$	187 682	\$	(5 415)	\$	(79)	\$	6 316 800

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés condensés.

État consolidé des flux de trésorerie

(non audité) (en milliers de dollars canadiens)	Trimestre terminé le	
	30 juin 2019	30 juin 2018
Activités d'exploitation		
Bénéfice net	183 753 \$	187 682 \$
Ajustements pour déterminer les (sorties) rentrées nettes de fonds liées aux activités d'exploitation :		
Intérêts créditeurs nets ⁽¹⁾	(290 567)	(275 934)
Charge pour pertes sur prêts	21	6 298
Ajustement de juste valeur	1 160	1 800
Perte nette tirée (bénéfice net tiré) de la participation dans des entreprises associées	1 206	(17 403)
Amortissement	9 063	4 345
Autres	550	(8 828)
Sorties de fonds nettes liées aux prêts	(1 200 937)	(1 279 406)
(Sorties) rentrées de fonds nettes liées aux contrats de location-financement	(14 597)	1 727
Variation nette des autres actifs et passifs d'exploitation	17 588	36 462
Intérêts reçus ⁽¹⁾	445 522	388 406
Intérêts payés ⁽¹⁾	(129 624)	(89 125)
Sorties de fonds liées aux activités d'exploitation	(976 862) \$	(1 043 976) \$
Activités de placement		
Rentrées (sorties) de fonds nettes liées aux placements à court terme	57 692 \$	(31 235) \$
Acquisition de placements de capital-risque	(1 886)	-
Produit à la cession et au remboursement de placements de capital-risque	815	7 000
(Sorties) rentrées de fonds nettes liées à la participation dans des entreprises associées	(4 963)	5 022
Achat de matériel et améliorations locatives	(1 064)	(3 287)
Achat de logiciels	(3 202)	(3 075)
Achat de matériel sous contrat de location-exploitation	(891)	(23 723)
Produit sur la cession de matériel sous contrat de location-exploitation	6 042	6 712
Sorties de fonds liées aux activités de placement	52 543 \$	(42 586) \$
Activités de financement		
Dette à long terme émise	2 775 000 \$	3 085 000 \$
Dette à long terme remboursée	(1 532 796)	(1 832 327)
Dette à court terme émise	2 069 927	1 871 962
Dette à court terme remboursée	(2 281 073)	(2 064 069)
Passifs de contrats de location payés	(3 325)	-
Rentrées de fonds liées aux activités de financement	1 027 733 \$	1 060 566 \$
Variation des espèces et quasi-espèces	103 414 \$	(25 996) \$
Espèces et quasi-espèces au début de la période	770 517	828 569
Effets des variations du taux de change sur le solde des sommes détenues et exigibles en devises étrangères	384	47
Espèces et quasi-espèces à la fin de la période	874 315 \$	802 620 \$
Les espèces et quasi-espèces comprennent :		
Espèces	807 575 \$	670 815 \$
Quasi-espèces	66 740	131 805

⁽¹⁾ Les données comparatives de 2018 ont été reclassées. Voir la note 18 du Rapport annuel pour l'exercice terminé le 31 mars 2019.

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés condensés.

Notes complémentaires aux états financiers consolidés condensés (non audités)

1. Principales conventions comptables

Mode de présentation

Les états financiers intermédiaires consolidés et condensés (« états financiers intermédiaires ») ont été dressés conformément à la *Norme sur les rapports financiers trimestriels des sociétés d'État* établie par le Conseil du Trésor du Canada.

Ces états financiers intermédiaires ne contiennent pas tous les renseignements qui doivent figurer dans les états financiers annuels complets et doivent être lus en parallèle avec les états financiers annuels audités pour l'exercice terminé le 31 mars 2019.

Sauf indication contraire, tous les montants présentés dans les Notes complémentaires aux états financiers consolidés condensés sont exprimés en milliers de dollars canadiens, le dollar canadien étant la monnaie fonctionnelle de FAC.

Conventions comptables

Les conventions comptables adoptées pour préparer les présents états financiers intermédiaires sont conformes à celles appliquées dans les états financiers annuels audités pour l'exercice terminé le 31 mars 2019, à l'exception des conventions décrites ci-dessous.

Application des Normes internationales d'information financière (IFRS) nouvelles et révisées

Le Conseil des normes comptables internationales (CNCI) a formulé un certain nombre de nouvelles normes, interprétations, modifications et améliorations. Celles qui sont en vigueur depuis le 1^{er} avril 2019 et qui touchent FAC sont décrites ci-dessous.

Les nouvelles normes sont les suivantes :

IFRS 16 – Contrats de location. En janvier 2016, le CNCI a publié cette nouvelle norme concernant les contrats de location, qui prescrit que tous les contrats de location doivent être comptabilisés à titre d'actifs et de passifs au bilan du preneur à bail. Les actifs au titre du droit d'utilisation représentent le droit d'un preneur à bail d'utiliser un actif loué, et les passifs du contrat de location représentent son obligation de verser les loyers applicables à tout contrat de location dont l'échéance est supérieure à 12 mois, sauf si la valeur de l'actif sous-jacent est faible.

Le 1^{er} avril 2019, FAC a adopté IFRS 16 – Contrats de location, qui a remplacé IAS 17 – Contrats de location, IFRIC 4 – Déterminer si un accord contient un contrat de location, SIC-15 – Avantages dans les contrats de location simple et SIC-27 – Évaluation de la substance des transactions prenant la forme juridique d'un contrat de location. Au moment de la transition à IFRS 16, le 1^{er} avril 2019, FAC a choisi de suivre l'approche rétrospective modifiée, selon laquelle un preneur à bail n'est pas tenu de retraiter l'information comparative. Par conséquent, l'information comparative continue d'être communiquée en vertu d'IAS 17, d'IFRIC 4 et de SIC-27. Des mesures de simplification ont été utilisées pour les cas où FAC n'est pas tenue de réévaluer si un contrat constitue ou contient un contrat de location à la date d'application initiale et pour les cas où le preneur à bail peut exclure les coûts directs initiaux de l'évaluation d'un actif au titre du droit d'utilisation à la date d'application initiale.

En raison de l'adoption d'IFRS 16, FAC a comptabilisé des actifs au titre du droit d'utilisation et des passifs de contrats de location d'un montant de 180,7 millions de dollars. Ces montants sont inscrits à des postes distincts du bilan. De plus, l'amortissement et les intérêts débiteurs connexes sont inscrits respectivement à titre de frais d'administration et d'intérêts débiteurs. Il n'y a eu aucun effet cumulatif de ce changement sur les capitaux propres par rapport à l'application initiale de cette norme.

À la date d'application initiale, le taux d'emprunt moyen pondéré était de 1,714 %.

FAC n'est pas tenue d'apporter des ajustements lors de l'adoption d'IFRS 16 pour les contrats de location dont elle est bailleur. FAC a constaté ses contrats de location conformément à IFRS 16 dès la date d'application initiale.

Les changements aux conventions comptables de FAC découlant de l'adoption d'IFRS 16 en date du 1^{er} avril 2019 sont décrits dans les pages qui suivent.

1. Principales conventions comptables (suite)

Contrats de location

À la date de début d'un contrat, FAC détermine s'il constitue un contrat de location ou comporte un élément lié à la location. En outre, à la date de début ou à la réévaluation d'un contrat qui contient un contrat de location, FAC comptabilise les éléments liés à la location en fonction de leurs prix distincts relatifs. S'il n'y a pas de prix distincts apparents, FAC a choisi de comptabiliser les éléments liés et non liés à la location comme un seul élément lié à la location.

À la date de début du contrat de location, FAC constate un actif au titre du droit d'utilisation et un passif de contrat de location, à l'exception des contrats de location à court terme (12 mois ou moins) et des contrats de location de faible valeur qui sont passés en charge selon la méthode de l'amortissement linéaire sur la durée du contrat de location.

Passifs de contrats de location

Les passifs de contrats de location sont initialement évalués à la valeur actualisée des montants de loyers non payés à la date de début du contrat, actualisée au taux implicite de la location ou – s'il est impossible de le déterminer aisément – au taux d'emprunt moyen pondéré et progressif de FAC.

Les paiements de contrats de location inclus dans l'évaluation des passifs de contrats de location comprennent ce qui suit :

- les paiements de contrats de location fixes, déduction faite de toute prime incitative, et
- les paiements de contrats de location variables qui dépendent d'un indice ou d'un taux et sont évalués initialement à l'aide de l'indice ou du taux à la date de début du contrat.

Les passifs de contrats de location sont subséquemment évalués au coût amorti en augmentant la valeur comptable de manière à tenir compte de l'intérêt sur le passif de contrat de location à l'aide de la méthode du taux d'intérêt effectif, et en diminuant la valeur comptable de manière à tenir compte des paiements de contrats de location versés.

FAC réévalue les passifs de contrats de location au moyen d'un rajustement correspondant à l'actif au titre du droit d'utilisation connexe lorsqu'il y a une modification aux versements de contrats de location futurs découlant de l'un des événements suivants :

- la modification de l'une des conditions du contrat de location, dans lequel cas les versements des contrats de location révisés sont réduits au moyen d'un taux de réduction révisé;
- la modification d'un indice ou un taux utilisé pour déterminer les versements des contrats de location, dans lequel cas les versements des contrats de location révisés sont réduits au moyen du taux de réduction initial;
- la modification de la portée ou la contrepartie d'un contrat de location dans le cadre duquel le contrat de location n'est pas comptabilisé en tant qu'élément distinct, dans lequel cas les versements des contrats de location révisés sont réduits au moyen d'un taux de réduction révisé.


Si la réévaluation du passif de contrat de location entraîne la réduction à zéro de la valeur comptable de l'actif au titre du droit d'utilisation connexe, un preneur à bail doit constater tout montant résiduel de la réévaluation en résultats.

Les passifs de contrats de location sont inscrits à un poste distinct du bilan.

Actifs au titre du droit d'utilisation

Les actifs au titre du droit d'utilisation sont évalués initialement au coût d'origine et sont composés de l'évaluation initiale des passifs de contrats de location après ajustement de tout versement de crédit-bail effectué à la date de début ou avant, déduction faite de toute prime incitative reçue par le bailleur. Ces actifs sont subséquemment évalués au coût d'origine après déduction de l'amortissement cumulé, de la dépréciation et de toute réévaluation des passifs de contrats de location de la manière décrite ci-dessus.

Les actifs au titre du droit d'utilisation sont amortis à la date la plus récente entre la date de fin du terme du contrat de location et la date de fin de vie utile des actifs au titre du droit d'utilisation. L'amortissement est calculé selon la méthode d'amortissement linéaire à compter de la date de début du terme du contrat de location.

Les actifs au titre du droit d'utilisation sont inscrits à un poste distinct du bilan. 

1. Principales conventions comptables (suite)

Selon IAS 17

Durant la période de comparaison, les versements des contrats de location-exploitation ont été passés en charge selon la méthode d'amortissement linéaire sur la durée du contrat de location. Les coûts connexes ont été passés en charge au moment où ils ont été engagés.

Normes comptables émises mais non encore en vigueur

La société a examiné les nouvelles normes et les modifications qui ont été émises, mais qui ne sont pas encore en vigueur, et elle a déterminé que les normes suivantes pourraient avoir une incidence sur la société. La direction a entrepris l'examen de l'incidence de ces normes et modifications sur les états financiers et les conventions comptables de la société. Le Comité des normes comptables internationales (CNCI) a publié d'autres nouvelles normes, modifications et améliorations qui ne sont pas encore en vigueur et ne sont pas énumérées ci-dessous puisque FAC a déterminé qu'elles n'auraient pas d'incidence notable sur les états financiers consolidés.

Norme	Détails	Date d'application initiale
IFRS 17 – Contrats d'assurance	<p>En mai 2017, le CNCI a publié IFRS 17, qui prévoit une norme unique fondée sur des principes pour comptabiliser tous les types de contrats d'assurance. IFRS 17 fournit des renseignements à jour au sujet des obligations, des risques et de l'exécution des contrats d'assurance et consolide la transparence des renseignements financiers communiqués par les compagnies d'assurance, ce qui devrait permettre aux investisseurs et aux analystes de mieux comprendre le secteur des assurances. La norme met aussi en application un mode de comptabilité uniforme, pour tous les contrats d'assurance, fondé sur un modèle d'évaluation existant.</p> <p>FAC évalue actuellement l'incidence de cette norme. L'étendue de l'incidence de son adoption est inconnue à l'heure actuelle.</p>	1 ^{er} avril 2021

2. Ajustement lié à la période précédente

Une erreur s'est produite dans les chiffres comparatifs déclarés dans les rapports financiers trimestriels des exercices précédents en lien avec le montant lié à la transition à IFRS 9 comptabilisé le 1^{er} avril 2018. D'autres rajustements associés à la transition à IFRS 9 ont été requis afin d'ajuster le solde d'ouverture de la provision pour pertes sur prêts et les bénéfices non répartis en date du 1^{er} avril 2018, ce qui est principalement attribuable à une réévaluation des pertes sur prêts prévues auprès des clients de FAC. Par conséquent, FAC a procédé à la correction rétroactive de ces erreurs et a retraité les chiffres comparatifs dans les présents états financiers provisoires pour la période terminée le 30 juin 2019. Les répercussions de cette erreur sur le montant déclaré auparavant dans l'État consolidé des variations des capitaux propres au 1^{er} avril 2018 se traduisent par une diminution du solde des bénéfices non répartis à l'ouverture d'un montant de 25,1 millions de dollars, contrebalancée par une augmentation du même montant au solde d'ouverture pour la provision pour pertes sur prêts (note 4). Pour obtenir tous les détails de l'incidence de la transition à IFRS 9 sur le solde d'ouverture du bilan au 1^{er} avril 2018, consultez la note 3 des états financiers annuels audités pour l'exercice terminé le 31 mars 2019.

3. Prêts nets

(en milliers de dollars)	Terme jusqu'à échéance			30 juin 2019	31 mars 2019
	Moins de 1 an	De 1 an à 5 ans	Plus de 5 ans		
Taux variable	3 951 157	\$ 13 156 279	\$ 430 760	\$ 17 538 196	\$ 17 480 507
Taux fixe	3 985 679	12 218 117	3 525 049	19 728 845	18 614 015
Prêts bruts	7 936 836	25 374 396	3 955 809	37 267 041	36 094 522
Commissions sur prêts reportées				(23 829)	(23 437)
Total des prêts				37 243 212	36 071 085
Provision pour pertes sur prêts				(198 494)	(198 010)
Prêts nets				37 044 718	\$ 35 873 075

4. Provision pour pertes sur prêts

Au 30 juin 2019 (en milliers de dollars)	1 ^{er} stade	2 ^e stade	3 ^e stade	Total
Provision pour pertes sur prêts au début de l'exercice	31 780	\$ 115 402	\$ 50 828	\$ 198 010
Virement au 1 ^{er} stade	2 822	(15 009)	(4)	(12 191)
Virement au 2 ^e stade	(3 261)	19 211	(19 787)	(3 837)
Virement au 3 ^e stade	(2)	(3 011)	8 787	5 774
Variations attribuables aux nouveaux prêts constitués	8 820	6 941	10 281	26 042
Prêts décomptabilisés au cours de la période	(5 182)	(3 285)	(1 342)	(9 809)
Réévaluation nette de la provision pour pertes	(3 635)	(3 332)	1 941	(5 026)
Radiations	-	(257)	(508)	(765)
Recouvrement de sommes précédemment radiées	-	28	341	369
Pertes couvertes par le Programme de réserve pour pertes sur prêts dans l'industrie du porc	3	(10)	(66)	(73)
Provision totale	31 345	\$ 116 678	\$ 50 471	\$ 198 494

Au 31 mars 2019 (en milliers de dollars)	1 ^{er} stade	2 ^e stade	3 ^e stade	Total
Provision pour pertes sur prêts au début de l'exercice (Retraité – Note 3)	29 040	\$ 70 799	\$ 38 889	\$ 138 728
Virement au 1 ^{er} stade	2 716	(15 349)	(84)	(12 717)
Virement au 2 ^e stade	(4 813)	34 342	(3 539)	25 990
Virement au 3 ^e stade	(84)	(2 584)	61 563	58 895
Variations attribuables aux nouveaux prêts constitués	17 000	43 444	1 034	61 478
Prêts décomptabilisés au cours de la période	(4 664)	(6 044)	(4 378)	(15 086)
Réévaluation nette de la provision pour pertes	(7 397)	(9 092)	5 620	(10 869)
Radiations	(1)	(633)	(50 498)	(51 132)
Recouvrement de sommes précédemment radiées	-	486	2 744	3 230
Pertes couvertes par le Programme de réserve pour pertes sur prêts dans l'industrie du porc	(17)	33	(523)	(507)
Provision totale	31 780	\$ 115 402	\$ 50 828	\$ 198 010

5. Emprunts

Dette à court terme

(en milliers de dollars)	30 juin 2019		31 mars 2019	
Emprunts auprès du gouvernement du Canada				
Emprunts à taux variable	3 927 991	\$	4 288 036	\$
Emprunts à taux fixe	5 415 693		4 996 874	
	9 343 684		9 284 910	
Emprunts auprès des marchés financiers				
Billets à ordre à taux fixe en dollars américains ⁽¹⁾	492 006		509 324	
Total	9 835 690	\$	9 794 234	\$

⁽¹⁾ 375,4 millions en dollars américains (380,6 millions en dollars américains au 31 mars 2019)

Dette à long terme

(en milliers de dollars)	30 juin 2019		31 mars 2019	
Emprunts auprès du gouvernement du Canada				
Emprunts à taux variable	13 531 305	\$	13 860 914	\$
Emprunts à taux fixe	8 099 796		6 780 921	
	21 631 101		20 641 835	
Emprunts auprès des marchés financiers				
Billets au détail et institutionnels à taux fixe	304 701		308 240	
Total	21 935 802	\$	20 950 075	\$